

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset
Inselgasse 1
CH-3003 Berne

23 décembre 2020 / mc

Nous sommes préoccupé-e-s – les jeunes ont besoin du contact avec leurs pairs

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous sommes préoccupé-e-s par le bien-être des enfants et des jeunes en Suisse. Les jeunes entre 16 et 20 ans, en particulier, sont fortement touché-e-s depuis de nombreux mois par les mesures visant à limiter la propagation du coronavirus.

La pratique actuelle, où les mesures prises en lien avec le coronavirus sont les mêmes pour les jeunes de 16 ans et plus que pour les adultes, a des conséquences considérables sur le quotidien de cette tranche d'âge.

Un besoin fondamental des jeunes, à savoir celui de se retrouver en dehors de l'école et de la famille avec des personnes du même âge, est actuellement plus ou moins mis de côté.

Construire des relations avec ses pairs est une **tâche de développement essentielle** durant la période de la jeunesse. Ce besoin fondamental, qui représente une partie importante du développement de la jeunesse et favorise la socialisation, **ne peut – depuis des mois – pas être satisfait**. Les possibilités d'apprendre à connaître d'autres personnes, de se détacher du cocon familial, de résoudre des conflits, de développer des compétences sociales, de se défouler, de se libérer des tensions accumulées et d'avoir ainsi un certain équilibre dans la vie quotidienne sont fortement limitées.

Une enquête¹ auprès de 1500 jeunes réalisée en Autriche montre que les jeunes souffrent du manque de contacts sociaux et qu'ils et elles se plaignent d'avoir perdu certaines amitiés. L'enquête montre qu'une part importante des jeunes de 16 à 20 ans présente des symptômes de dépression, ce qui montre que la situation a des répercussions négatives sur la santé psychique des jeunes. Cela n'est pas différent en Suisse.

Nous partons du principe que les jeunes **satisfont actuellement tout de même leur besoin** de se retrouver avec leurs pairs. Il est à supposer que les **rencontres** entre jeunes ont aujourd'hui plus souvent lieu dans des **espaces privés**. Lorsque le temps sera à nouveau plus clément, l'**espace public** sera à nouveau davantage fréquenté.

¹ https://www.koje.at/wp-content/uploads/2020/12/Ergebnisbericht-der-Umfrage-Jugend-und-Corona-in-Vorarlberg_Wir-werden-gemeinsam-mit-unseren-Traeumen-eingesperrt.pdf

Les rencontres dans le cadre privé ne peuvent pas être contrôlées et il n'est pas possible non plus d'évaluer dans quelle mesure les jeunes respectent les mesures de protection prescrites. Avec les restrictions actuelles concernant le nombre autorisé de personnes pouvant se réunir dans l'espace public, des conflits relatifs à la taille des groupes et aux autres mesures sont inexorables ; ils existent en partie déjà².

Quelles solutions voyons-nous ? À l'heure actuelle, dans le cadre des offres de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse, les activités avec les jeunes de 16 ans et plus sont possibles avec des groupes de 5 personnes (professionnel-le compris-e). À l'inverse, il n'y a actuellement pour les jeunes de moins de 16 ans aucune restriction ou exigence en ce qui concerne le nombre de participant-e-s ou l'espace à disposition. Les restrictions qui touchent les jeunes de 16 ans et plus rendent pratiquement impossible le fait de maintenir les offres, respectivement de les réaliser en adéquation avec nos principes fondamentaux.

Depuis le début de la pandémie, l'Association faïtière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert a mis à disposition de ses membres un modèle national de plan de protection³, qui sert de base pour les plans de protection au sein des offres de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse. Il a été continuellement actualisé en concertation avec l'OFSP. Nous sommes convaincu-e-s que les plans de protection fonctionnent très bien dans les offres de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse. Nous n'avons pratiquement pas eu connaissance de cas de contagion dans le cadre des offres de nos membres.

C'est pourquoi nous aimerions vous inviter à considérer les offres de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse comme une opportunité de mettre à disposition des jeunes de plus de 16 ans un lieu où ils et elles peuvent, dans le cadre de plans de protection qui fonctionnent bien et avec l'accompagnement de personnes de référence neutres et connues, se retrouver entre pairs.

Afin que les offres d'animation socioculturelle enfance et jeunesse puissent être maintenues pour les jeunes de 16 ans et plus, il est nécessaire de pouvoir se retrouver en plus grands groupes. C'est pourquoi nous recommandons de faire passer la limite d'âge liée à l'application de mesures plus strictes de 16 ans à 20 ans.

Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année reposantes et, dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive pour notre jeunesse, vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.

Marcus Casutt, directeur de l'AFAJ

Rahel Müller, présidente de l'AFAJ

Annexe

- Prise de position Animation socioculturelle enfance et jeunesse plus importante que jamais !

En copie pour information à

- Secrétaire générale CDAS, Gaby Szöllösy, à l'attention de la Task Force « Protection de l'enfance et de la jeunesse »
- Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ
- Union des villes suisses
- Association des Communes Suisses
- CSEC CN / CE

² <https://www.derbund.ch/schlaegerei-auf-der-bundesterasse-300-menschen-werden-weggewiesen-969412791025>

³ <https://doj.ch/fr/gestion-du-coronavirus-dans-lanimation-socioculturelle-enfance-et-jeunesse/>